



Ligue Hauts-de-France des Echecs ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Elective du 28 septembre 2024 – Chauny

Je soussigné(e),, Président(e) du club de,
Code ffe du club :

donne mandat spécial à ⁽¹⁾

M

membre licencié(e) du club que je représente,

sous le code

pour me représenter à l'Assemblée générale du 23/03/2024

avec sans possibilité⁽¹⁾ de donner procuration à un
autre club.

donne procuration au club de ⁽¹⁾

.....

représenté par son président ou son mandataire spécial,

M pour représenter

mon club à l'Assemblée générale du 23/03/2024

avec sans possibilité⁽¹⁾ de transférer cette procuration à un
autre club.

Fait à le

Signature (faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ») :

Chaque mandataire est prié de remettre le pouvoir de chaque club qu'il représente à la personne chargée de la vérification des pouvoirs.

Attention : un Président de Club ou son mandataire spécial ne peut voter par procuration que pour un maximum de trois autres clubs. Si le destinataire de cet envoi n'est pas l'actuel président du club, et pour toute réclamation, écrire par retour de courrier à : Ligue Haut-de-France des Echecs 52/15 rue de Soubise 59140 Dunkerque

(1) Cocher les options retenues